

Neuilly-sur-Seine, le 08 NOV. 2011



NEUILLY-SUR-SEINE

QUARTIER SAINTE-FOY
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE
DU SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2011

Le Maire

Afin d'être au plus près des attentes locales et des besoins particuliers de chaque quartier, j'ai souhaité, dès ma prise de fonction, aller à votre rencontre un samedi sur deux.

J'ai ainsi entrepris une nouvelle visite du quartier Sainte-Foy le samedi 24 septembre 2011 de manière à faire le point, avec vous, sur les sujets qui vous préoccupent et d'échanger autour des projets de la commune.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants sur différentes problématiques communes à l'ensemble des quartiers de la Ville ou plus spécifiques au vôtre.

PROBLEMATIQUES GENERALES

AVANCEMENT DU PROJET AXE MAJEUR

Plusieurs habitants du quartier m'ont interrogé sur l'avancement du projet Axe Majeur. Nous travaillons concomitamment sur 3 dimensions du projet :

⇒ Une dimension politique, ainsi pour la 1^{ère} fois, Paris, Neuilly, la CCIP, le Conseil Général des Hauts-de-Seine, La Défense et l'Etat travaillent ensemble sur le projet et ont confié à l'APUR (Atelier Parisien d'URbanisme) des études prospectives contribuant à la requalification de l'Axe Majeur, de part et d'autre de la Porte Maillot, entre l'Etoile et La Défense.

⇒ Une dimension technique, en travaillant en parallèle avec les services de l'Etat pour aboutir à une solution très positive pour Neuilly : 2 tunnels de 3 voies, sans entrées/sorties sur la commune, qui s'injecteront directement dans le boulevard périphérique.

⇒ Une dimension économique visant à assurer une viabilité économique du projet. J'ai ainsi fait plusieurs propositions dans ce sens à l'Etat et ai bon espoir que ces orientations soient prises en compte d'ici la fin de l'année.

Je ferai prochainement un nouveau point d'étape sur ce projet lors d'une réunion publique spécifique.

VIDEOPROTECTION

Dès 2008 j'ai mobilisé un groupe de travail sur la vidéoprotection avec les différents services de Police, le Conseil Général et le tissu associatif. Un cabinet conseil a été retenu pour travailler sur des propositions de localisation des caméras et a rendu ses conclusions en décembre 2010. Une carte des implantations a donc été étudiée en liaison avec les équipes de polices nationale et municipale. Le groupe de travail ayant finalisé le dispositif à mettre en place, une procédure de mise en concurrence a permis de retenir une entreprise pour une mise en service des premières caméras au 1^{er} trimestre 2012. Celles-ci seront implantées autour des points d'entrées/sorties de Neuilly ainsi que dans les principales zones de passage, notamment commerçantes et scolaires.

PROPRETE

Beaucoup d'entre vous se sont félicités de l'évolution de la propreté. Nous continuons notre effort avec la mise en place de différentes actions, qui seront intensifiées, afin de rendre Neuilly toujours plus propre.

PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES AU QUARTIER SAINTE-FOY

PROJET DE REAMENAGEMENT AXE PERETTI-ROULE

Conformément aux engagements de la Municipalité, la végétalisation des trottoirs et la création de la piste cyclable des avenues du Roule et Achille Peretti se poursuivront jusqu'à la place du général Gouraud.

L'opération se déroulera en plusieurs tranches et pour des raisons techniques, liées notamment à l'achèvement de la construction du centre culturel Sainte-Anne, la 1ère tranche des travaux concernera l'avenue Achille Peretti dans sa partie comprise entre la place Gouraud et la rue de l'Hôtel de Ville.

Dans un souci de concertation, j'ai organisé 3 réunions publiques avec les riverains et commerçants de l'avenue, aux mois de mai et juin 2011, afin de leur présenter le projet d'aménagement et d'en débattre avec eux.

Ce projet a 3 principaux objectifs :

- ⇒ Permettre une reconquête de l'espace public grâce, notamment, à l'amélioration de la végétalisation existante ;
- ⇒ Créer des pistes cyclables dans les deux sens de circulation, à mi-hauteur entre le stationnement et le trottoir, permettant de développer les circulations douces sur la Ville ;
- ⇒ Réguler le stationnement au niveau des commerces avec la mise en place de stationnement dynamique (courte durée).

RECONFIGURATION DE LA PLACE ET DE L'AVENUE SAINTE-FOY

Lors d'une 4ème réunion publique, organisée en juin 2011, j'ai eu l'occasion de présenter aux riverains le projet de mise en sens unique de l'avenue Sainte-Foy et de réaménagement de la placette Sainte-Foy.

La configuration actuelle de l'avenue engendre en effet depuis plusieurs années des difficultés de circulation pour les automobilistes, mais également pour le bus 82, du fait notamment du stationnement en double-file ; et un cheminement souvent laborieux du fait de la faible largeur des trottoirs et de la présence de l'accès à l'Institut Saint-Dominique.

Afin de remédier à ces nuisances la Ville a décidé d'étudier une reconfiguration complète de l'avenue et de la Placette. Ainsi, la RATP ayant donné son accord pour que la ligne de bus 82 soit dévoyée avenue du Roule, la portion de l'avenue comprise entre l'avenue Achille Peretti et la rue de Chezy, sera supprimée, permettant un agrandissement de la placette existante, et une mise en sens unique de l'avenue (entre les rues de l'Eglise et de Chezy), dans le sens La Défense-Paris, sera réalisée concomitamment à l'élargissement des trottoirs.

Répondant à un souci constant de valorisation du cadre de vie, ces deux projets de réaménagement et de végétalisation, qui interviendront en 2012, renforceront la perspective végétale, les déplacements de tous mais également les espaces de convivialité et lieux d'échange.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidents dans le quartier Sainte-Foy.

Soyez certains que les différents services concernés assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués lors de la visite, dans le légitime souci d'apporter des réponses rapides et satisfaisantes, dès lors que cela sera possible.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.


Jean-Christophe FROMANTIN
Conseiller Général des Hauts-de-Seine

INFORMATION A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DE COPROPRIETE

Si vous souhaitez recevoir la newsletter « Lettre aux responsables de copropriété » envoyez un mail à l'adresse suivante : copro@ville-neuillysurseine.fr